Signature de la Convention territoriale globale

Ce mercredi 15 décembre, Monsieur le Maire Maxime Thory a signé la convention territoriale globale qui renforce et affine la collaboration entre la ville et la Caisse d'allocations familiales du Val d'Oise, représentée par Madame Girard, présidente de la Caf du Val-d'Oise et Madame Kissane, sa directrice.

Cette convention, ratifiée en présence des élus et des services qui ont oeuvré pour sa réalisation, vise à définir le projet stratégique global de notre territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Son objectif : maintenir et développer les services aux familles selon des priorités et un plan d'actions défini.

À travers des champs d'intervention prioritaires - petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, insertion et accès aux droits, elle entend :

- Identifier les besoins prioritaires sur la commune.
- Définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin.
- Pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements.
- Développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants.

Contact

Caf du Val d'Oise :

- 3230 (prix d'un appel local)
- Un conseiller vous répond du lundi au vendredi de 9h à 16h30.